

Lou Badaou

N° 26 - Bulletin municipal gratuit du Castellet

janvier 2017



JOURNÉE CITOYENNE
NOUVELLE RÉUSSITE

FER FORGÉ
ET VIEUX OUTILS
AU JARDIN DE CLÉMENT

THÉÂTRE, CONCERTS, CONTES :
10 SPECTACLES EN 2016

MISE AUX NORMES
POUR LES HANDICAPÉS

14 centenaire 18
commémoration dans le Val de Rancure
Exposition sur les soldats disparus en 1916

NAJAT VALLAUD-BELKACEM
EN VISITE AU CASTELLET



2016 : ÇA S'EST PASSÉ AU CASTELLET

Lou Badaou

N° 26 - Bulletin municipal du Castellet

janvier 2017

Badaou était le sobriquet donné par les gens d'Entrevennes et de Puimichel aux habitants du Castellet qu'ils voyaient mettre le nez à la fenêtre lorsque, de retour d'Oraison, ils traversaient le village en passant par la rue principale. *Badaou* vient du verbe provençal *bada* qui signifie *regarder bêtement*.

SOMMAIRE

- 3 Le mot du maire
- 4 Nouvelle école maternelle : c'est parti !
- 7 Najat Vallaud-Belkacem en visite au Castellet
- 8 Grilles et vieux outils au jardin de Clément
- 9 La DLVA et l'eau
- 10 Journée citoyenne - Les trois écoles du val de Rancure
- 10 Mise aux normes pour les handicapés
- 12 Dix spectacles en 2016 au Castellet
- 14 Infos pratiques, utiles ou légales
- 17 État civil, nouveaux habitants, succès aux examens
- 18 Ça s'est passé en 2016
 - Pour revivre mois par mois l'année écoulée au village
- 34 Pluviométrie en 2016

Pensez au site du Castellet, commune de la DLVA

www.le-castellet.fr



Lou Badaou, bulletin municipal annuel gratuit de la commune du Castellet.

Directeur de la publication : Henri Garcia

Rédaction et conception : Annie Giraud, Serge Klutchnikoff

Photos : Annie Giraud, Serge Klutchnikoff, Franck Pheulpin

Édition : Hôtel de ville - 04700 Le Castellet

Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 04 92 79 62 38 - E-mail : mairie.lecastellet@orange.fr

Imprimé par nos soins

LE MOT DU MAIRE



Chaque année nous nous souhaitons les meilleurs vœux mais ce ne sont que des vœux et cela n'empêche pas que, chaque année, nous ayons notre lot de joies et de peines. Pourtant je puis vous dire que l'année 2016 a été pour moi une année où j'ai connu les plus grandes joies et aussi la plus grande peine : mes enfants ont vu leurs situations professionnelles s'améliorer ; mes petits enfants ne m'apportent que des satisfactions ; comme maire et ancien enseignant la commune reçoit la visite du ministre de l'Éducation nationale : quel honneur ! Notre projet de construction d'école, malgré les tracasseries administratives et financières va voir le jour...

Mais le 26 décembre, Marie-Ange, mon épouse, a décidé d'arrêter de se battre. Depuis trente mois qu'on avait posé un diagnostic sur ses souffrances, de consultations en opérations, de chimio en radio-thérapie, d'espoirs en désillusions, nous avons avancé dans la vie au mépris de la terrible réalité.

Maintenant, je sais qu'il existe des peines qu'on peut difficilement partager. Mais, pour votre soutien, pour vos fleurs, pour vos mots de compassion, pour l'hommage que vous avez rendu, par votre présence, à Marie-Ange le jour de ses funérailles, je veux exprimer aux habitants de notre village toute ma gratitude.

Voilà pourquoi je n'ai pas commencé le mot du maire par mes chers « concitoyens », aujourd'hui j'avais envie d'écrire « mes chers amis ».

Bien à vous

Henri Garcia

PROJET d'ÉCOLE MATERNELLE

C'EST BIEN PARTI !



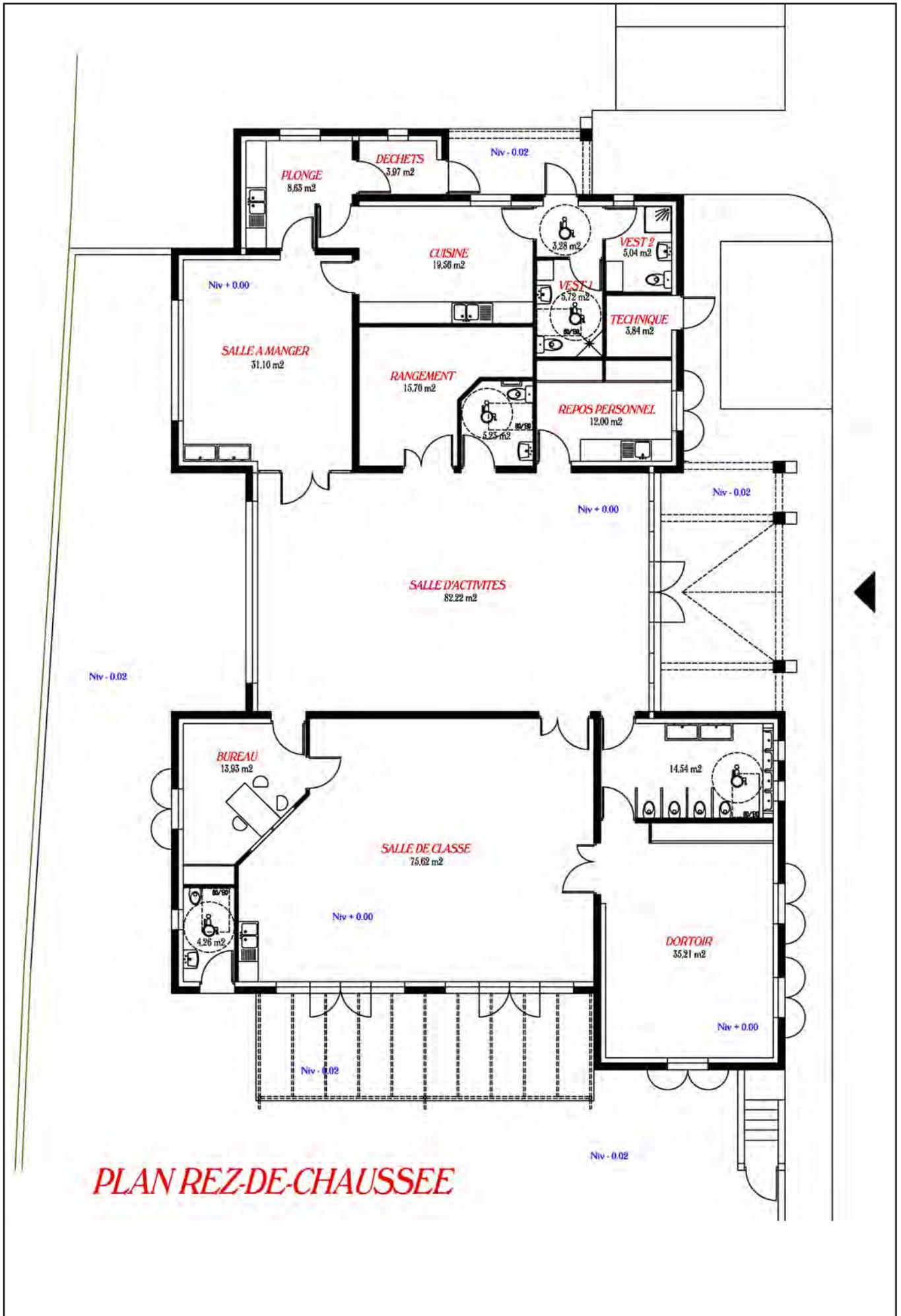
Vue d'artiste 3D de l'implantation de l'école maternelle.

Historique du SIVU

C'est en 1983 que l'école à classe unique d'Entrevennes, fermée depuis plusieurs années, est réouverte. L'inspecteur départemental de l'époque, M. Amat, souhaite qu'une rencontre hebdomadaire ait lieu afin de créer des liens entre les enseignants et les élèves pour éviter l'isolement des uns et des autres. Pendant de longues années cette rencontre s'est faite deux après-midi par semaine. Les enfants étaient regroupés par niveau et pratiquaient des activités diverses suivant les années : sport, théâtre, activités d'éveil, informatique, musique, etc. C'est à partir de là qu'une organisation commune s'est mise en place : les spectacles de fin d'année, les sorties, les rencontres sportives, les classes de neige.

En 1995 les élus, suite à la baisse des effectifs, prennent conscience que l'école à classe unique telle qu'elle est ne correspond plus à l'attente des parents : cantine hors normes, pas de garderie après l'école, les

enfants ne sont inscrits qu'à partir de 5 ans. Bref certains élus et enseignants du Val de Rancure pensent à un regroupement. Après discussions Entrevennes préfère rester en classe unique, le Castellet et Puimichel décident de se regrouper avec : l'école maternelle au Castellet (3, 4, et 5 ans et l'école élémentaire à Puimichel (du CP au CM2). Le regroupement officiel est né, nous sommes en 1996. Des cantines aux normes réglementaires sont mises en place, une garderie prend en charge les enfants de 8 h à 18 h, les enfants sont accueillis à la maternelle dès 3 ans, un petit bus transporte les enfants d'un village à l'autre (la durée du trajet n'excède pas 8 minutes). Néanmoins par solidarité, l'école maternelle du Castellet accueille aussi les enfants d'Entrevennes de 3 et 4 ans. Puis à 5 ans ils intègrent leur classe unique. Mais petit à petit ceux de 5 ans fréquentent aussi la maternelle. Les enseignants prennent l'habitude de travailler ensemble : les fêtes de Noël et de fin d'an-



née scolaire regroupent systématiquement tous les enfants, y compris ceux d'Entrevennes et les parents prennent l'habitude de se rencontrer, de se côtoyer. Nous avons eu la chance aussi, qu'à de rares exceptions près, les enseignants soient généralement restés plusieurs années de suite dans leur poste créant ainsi un climat de stabilité rassurant tout le monde : élèves, parents, élus.

Fin novembre 2015, le SIVU décide la construction d'une école maternelle neuve. Par courtoisie nous informons en janvier 2016 les élus d'Entrevennes qui décident à l'unanimité de se joindre à ce projet et de faire partie officiellement du regroupement. Le 1^{er} septembre 2016 le SIVU de la rive droite du Rancure devient SIVU du val de Rancure et une approche du regroupement par cycle commence à s'ébaucher. Je pense sincèrement que l'évolution dans la façon d'envisager l'avenir par les élus d'Entrevennes vient essentiellement du travail en profondeur fait par nos enseignants qui ont pratiqué ce que j'appellerai l'intercommunalité scolaire : les élus d'aujourd'hui ne sont-ils pas les élèves d'hier ?

Pourquoi une nouvelle maternelle intercommunale ?

Les locaux actuels de l'école maternelle sont très inadaptés et compliquent la tâche de l'enseignant et du personnel communal : classe à l'étage, toilettes au rez-de-chaussée et communes à la salle des fêtes même si celle-ci est peu utilisée, il faut passer par l'extérieur pour accéder au dortoir. De plus, les travaux pour la mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite vont être très coûteux. A la rentrée 2015 l'effectif est important : 26 élèves et il va rester important pendant deux ou trois ans. C'est difficile de prévoir à plus long terme car les enfants ne sont pas encore nés. La décision est donc prise à la fin du mois de novembre 2015 de construire une nouvelle école maternelle. Un dossier de demande de DETR est rapidement préparé avec l'aide des services de la préfecture ; parallèlement une consultation est faite pour choisir un maître d'œuvre : ce sera monsieur Eric Payan architecte DPLG qui a un bureau à Arles mais qui habite le département.

L'État nous accorde une subvention de 300 000 €. Notre sénateur, M. Jean-Yves Roux, dans le cadre de son enveloppe parlementaire, nous accorde 10 000 €, mais surtout le Président de la DLVA, notre communauté d'agglomération, M. Bernard Jeanmet-Peralta, trouve ce projet intercommunal très fédérateur et dans le cadre de la solidarité aux petites communes accepte de nous subventionner à hauteur de 150 000 €. Le Conseil départemental, qui lui aussi a

subi une baisse des dotations de l'État, a décidé de nous accorder une somme de 10 400 €. Avec cette dernière subvention, notre projet qui se monte à 857 000 € HT est financé à 55 % ce qui nous laisse encore un emprunt de 380 000 €, emprunt important, certes, mais qui conditionne l'avenir de nos écoles et donc l'attractivité de nos villages. Le premier coup de pioche pour la construction de l'école maternelle devrait se faire fin janvier 2017.

La concrétisation de notre projet

Maintenant que nous avons pris la décision de construire une école, quelles vont être nos demandes vis à vis de l'architecte ?

Pour cela les élus ont travaillé avec la directrice de l'école maternelle et le personnel communal. De quelles pièces disposons nous ? Sont-elles assez grandes ? Souhaitons-nous d'autres pièces ? Avantages et inconvénients de nos locaux actuels ?

D'abord pour supprimer tous les problèmes d'accessibilité, il a été acté que toute l'école serait de plain-pied. Une salle de classe de superficie équivalente à celle d'aujourd'hui a été jugée suffisante. Un dortoir contigu à la salle de classe serait idéal, pour qu'il soit aisé de surveiller en même temps le dortoir et la classe. La création d'un bureau pour la directrice est indispensable. Cette dernière souhaite d'ailleurs que ce bureau soit, lui aussi, contigu à la salle de classe,



Première réunion de chantier, début janvier 2017.

ceci pour éviter les allées et venues et pour optimiser les appareils comme la photocopieuse, l'imprimante, le téléphone. Il faut aussi une grande salle, sans aucun meuble, pour pratiquer des activités de psychomotricité, des jeux, des rondes et cela quelle que soit la météo – actuellement c'est la salle des fêtes qui a cette fonction. Un grand porche est souhaitable pour que les parents n'attendent pas leurs enfants sous la pluie quand il fait mauvais temps mais aussi pour être à l'ombre quand arrive le mois

de juin. Bien sûr, nous avons besoin de quelques places de parking mais aussi d'un trottoir pour que l'on puisse circuler en toute sécurité : ce sera le premier trottoir de la commune ! Il faut une cour aussi, au sud évidemment pour l'hiver mais avec des arbres à feuilles caduques pour avoir de l'ombre en été. Et des toilettes adaptées, avec des cloisons basses, pour surveiller plusieurs enfants en même temps. La can-

tine est tellement encadrée par les normes d'hygiène que nous avons très peu la possibilité de nous écarter de ce que nous avons déjà.

Bon, on a un peu rêvé, d'accord, mais le rêve est bien concret car l'architecte a pu élaborer un plan qui correspondait à nos attentes tout en restant dans l'enveloppe financière que nous nous étions fixée.

Henri Garcia

NAJAT VALLAUD-BELKACEM EN VISITE AU CASTELLET

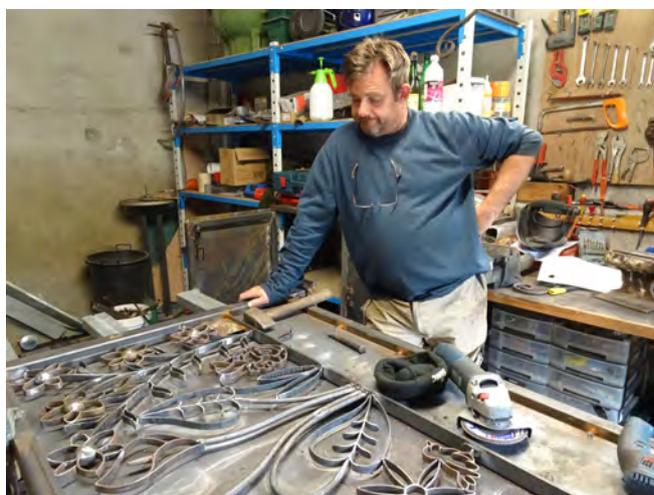
Lundi 28 novembre 2016, 11 h 30 : Le Castellet est en pleine effervescence. Notre village attend la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M^{me} Najat Vallaud-Belkacem, afin de signer une convention *Ruralité* avec le département des Alpes de Haute-Provence. Le choix du Castellet pour cette signature départementale peut s'expliquer par l'action exemplaire et la réussite en matière de scolarité du Sivu qui réunit désormais la commune d'Entrevennes à celles du Castellet et de Puimichel. Peut-être aussi la mise en chantier d'une nouvelle école maternelle intercommunale n'est-elle pas totalement étrangère à ce choix.



GRILLES d'ART AU JARDIN

La décision d'agrémenter le jardin de Clément d'un espace de conservation des outils agricoles anciens ayant été prise, il fallait leur réserver une place et les mettre à l'abri pour leur protection comme pour celle des enfants qui ne doivent pas y accéder. Et là où de simples grilles auraient convenu au plus grand nombre, Franck, notre employé municipal, a eu la folle idée d'en faire de véritables œuvres d'art. Travaillant la nuit, chez lui, de longues heures pour pro-

poser des dessins originaux, validés par le conseil municipal, il s'est mis à la tâche en compagnie de Renaud, profitant des journées de froid ou de pluie, pour tordre, voluter, souder de simples barres ou tiges d'acier. Il aura fallu l'année aux deux hommes pour réaliser ces huit grilles pleines de fraîcheur et d'humour, à la finition impeccable. Bravo Messieurs, grâce à votre sens artistique Le Castellet est à coup sûr le village ayant les plus belles grilles du monde !



LA DLVA ET L'EAU

Vous savez que la commune du Castellet n'a plus la compétence de l'eau et de l'assainissement. C'est maintenant la DLVA qui instaure les tarifs mais qui finance aussi les différents travaux. Justement un chantier vieux de plusieurs années vient d'être lancé en 2016 : le raccordement à la source de Laga, propriété du Castellet, qui concerne non seulement Le Castellet, mais aussi Puimichel. Ainsi, les années de pénurie, les ressources en eau potable seront assu-

rées. Un local technique avec pompes de surpression est construit au bord de la D12, à l'intersection avec le chemin qui conduit à la source et les tuyaux ont été déjà installés au Castellet. On n'attend donc plus que le raccordement. À noter aussi que la DLVA intervient – rapidement – en cas de problèmes d'arrivée d'eau ou pour déboucher les conduits d'égout, car malheureusement trop d'utilisateurs jettent encore des lingettes ou des serviettes périodiques !



JOURNÉE CITOYENNE



Pour la deuxième année consécutive la municipalité du Castellet a organisé une journée citoyenne. L'an dernier nous avons compté 97 personnes. Arrivons-nous cette année à mieux ?

Eh bien oui ! Avec 116 participants, nous avons

éclaté le score. Preuve, s'il en était besoin, que le civisme et la citoyenneté ne sont pas des mots vides de sens pour les Castellians. Pour plus d'informations reportez-vous au *Badaou estival* encore disponible, pour ceux qui ne l'ont pas eu, à la mairie.

EFFECTIFS DES TROIS ÉCOLES



En cette rentrée scolaire 2016-2017 nos trois villages du Val de Rancure ont intégré le regroupement pédagogique du Sivu, ce qui resserre encore les liens entre les villages, les enfants et les parents, les enseignants ayant, eux, depuis longtemps l'habitude de travailler ensemble pour les différentes fêtes par exemple. Les effectifs s'établissent comme suit :

Le Castellet : 25 élèves dont 7 en petite section, 9 en moyenne section et 9 en grande section ;

Entrevennes : 16 élèves dont 4 en CE1, 2 en CE2, 2 en CM1 et 8 en CM2 ;

Puimichel : 19 élèves dont 5 en CP, 6 en CE1, 4 en CE2 et 4 en CM1.



NOTRE COMMUNE AUX NORMES POUR LE HANDICAP

La commune du Castellet a été aidée par le CDG05 pour sa mise aux normes d'accessibilité pour les handicapés. Le but de l'année 2016 était de commencer par la mairie, avec la création d'une place de parking réservée avec les bandes de guidage jusqu'à la porte d'entrée, l'installation d'un bouton d'appel en audio-vision et d'un plan d'incliné pour l'accès depuis la salle polyvalente, la visualisation des nez de marche



pour l'escalier principal et l'installation d'un bureau (le meuble) aux normes avec tablette permettant l'usage en position assis ou debout. Le tout pour un coût de 5962 € HT (dont 3992 € HT de subvention). Nos employés ont aussi coupé les branches à la place de stationnement des Bernards pour avoir la hauteur légale permettant l'accès d'un minibus. Pour les deux années suivantes – et là la commune n'aura plus droit à aucune subvention – il faudra installer une place de stationnement réservé au cimetière, y installer la signalétique et remplacer la poignée de la porte d'entrée. Travaux obligatoires aussi pour l'accès à l'église avec un plan incliné et la création de places pour fauteuils roulants. Travaux de mise aux normes de la salle polyvalente et de la salle des associations René Barras (salle multi-activités). Portail à remplacer à l'aire de jeux (jardin de Clément). Travaux de signalétique au stade. La DLVA, quant à elle, devra mettre aux normes la bibliothèque.



10 SPECTACLES EN 2016

MÉMOR'IMAGE (Médiathèque départementale)

La Médiathèque départementale et le Conseil départemental ont permis cette année la présentation au Castellet de quatre spectacles dans le cadre du festival Mémor'Image.

27 avril : Dominique Ottavi, poète et magicien des mots, s'accompagnant à la guitare.



8 juin : Florence Férin, débordante de bonne humeur communicative, humour, tendresse et poésie.

21 septembre : Laurent Daycard, conteur né s'accompagnant au son d'instruments rares.

5 octobre : Agnès Dumouchel, faisant voyager son public dans le grand nord avec des contes inuits.



ANIMATIONS OFFERTES PAR LA DLVA

Le 29 juillet, dans le cadre des Estivales de la DLVA, le quintet de jazz Pierre Bruzzo a présenté un remarquable concert nocturne sur la place du Barri, ce qui a permis aux Castellians comme aux estivants de

passer une très agréable soirée.

Le 10 octobre, le réseau des médiathèques de la DLVA nous a permis d'accueillir les Glotte-Trotteurs avec Sabrina Chézeau et ses contes.



THÉÂTRE AU GRAND-PRÉ

Agnès et Michel Mazzaro sont depuis longtemps des amateurs de théâtre. Ils n'ont jamais manqué d'ouvrir la salle de leur restaurant à des troupes "amateur". Mais en 2016, ça a été le gros lot avec trois manifestations dans l'année ! En juin ils ont reçu la troupe Lumières d'Étoiles avec le spectacle

Les Sorcières de Saint-Panrace. Puis en juillet ils ont accueilli la troupe Rire et Sourire de Dominique Zamparini pour le spectacle *Cigalon* et ils l'ont de nouveau reçue en octobre pour un *Hochepot artistique* avec les compagnies A p'Art Être, Fluctuat nec mergitur pour un week-end théâtral.



LA BALLADE DES MASSACRÉS

Dans le cadre du centenaire de 14-18, l'association Castellum a reçu le groupe vocal de Régis Dejasmin pour son spectacle *La Ballade des Massacrés*. Alternant des chansons d'époque et des textes pacifistes

de Jean Giono, ce spectacle poignant ne laisse pas indifférent. Outre la rigueur artistique de l'ensemble, on ne peut qu'apprécier le cri de révolte contre l'horreur, la stupidité et le cynisme de la guerre.



INFOS PRATIQUES

Heures d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 h 15.
Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 04 92 79 62 38 -

Bus du mardi matin

Départ à 9 h 10 (place du Barri), retour à 11 h 30 d'Oraison. Tarif : 2,00 € l'aller-retour.

Garderie, transport et cantine

Garderie de 8 heures à 18 heures. Tarifs : 1 € le matin, 2 € le soir, 45 € par trimestre pour un enfant (80 € pour deux). Les transports scolaires sont gratuits. Les tarifs de cantine par repas sont de 3,20 € pour la famille.

Ordures - Déchèterie

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le lundi et le vendredi matin (une tournée supplémentaire le mercredi en juillet et août). Les déchets doivent être placés dans des sacs fermés déposés dans les conteneurs et non pas disposés en vrac. Pensez aussi à jeter le plastique, le verre et le papier au point tri. La déchèterie est ouverte le mardi de 9 h à 12 h et le vendredi de 14 à 17 h, ainsi que les premiers samedis du mois de 9 h à 12 h. Pour les personnes sans véhicule et ne pouvant donc pas se déplacer, les encombrants seront enlevés sur rendez-vous après appel à la mairie au 04 92 78 74 03, aux heures d'ouverture.

VITRES SURTEINTÉES INTERDITES

Depuis le 1^{er} janvier 2017 les vitres surteintées sont interdites à l'avant des voitures pour la sécurité des piétons et pour permettre aux forces

de l'ordre de voir si le conducteur téléphone ou conduit sans ceinture. Le contrevenant s'expose à une amende de 135 euros (et retrait de 3 points).

CASQUE VÉLO POUR LES MOINS DE 12 ANS

À compter du 22 mars 2017 les conducteurs et les passagers de cycles âgés de moins de 12 ans seront dans l'obligation de porter un casque attaché et conforme à la réglementation (décret

n° 2016-1800 du 21 décembre 2016). En cas de non-respect, les adultes transportant ou accompagnant les enfants s'exposent à une amende de 35 euros.

NOUVELLE LIMITE POUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour les demandes de permis de construire déposées à compter du 1^{er} mars 2017, le seuil au-delà duquel les personnes physiques sont

tenues de recourir à un architecte (à l'exception des constructions à usage agricole) est fixé à 150 m² (contre 170 m² auparavant).

LUTTE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE

L'arrêté du 16 novembre 2016, en renforcement de l'arrêté du 16 mars 2016, fixe un nouveau cadre de lutte contre l'influenza (grippe) aviaire. Tous les citoyens possédant une basse-cour (volailles ou oiseaux captifs) – quelle qu'en soit la taille – doivent exercer une surveillance quotidienne de leurs animaux. Par ailleurs ils sont tenus d'empêcher tout contact entre leurs volailles et des oiseaux sauvages. D'autres

mesures, telles que la pose de filets de protection peuvent être décrétées selon la situation géographique. Pour en savoir plus connectez-vous sur les sites suivants ;

<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>

et

<http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

TÉLÉPHONES UTILES

Gendarmerie :
Pompiers :

04 92 78 60 09
18 ou 112

Urgences SAMU :

15

Centre anti-poison Marseille : 04 91 75 25 25

TRANSPORT À LA DEMANDE

Depuis le 1^{er} septembre 2015 le TAD est mis en service à l'abribus du Castellet. Il y a deux rotations deux fois par jour (matin et après-midi) : dans le sens Le Castellet-Oraison et dans le sens Oraison-Le Castellet, du lundi au vendredi, sauf jours fériés. Pour un tarif unique de 1 € par passager, il devient possible de se rendre dans n'importe quelle commune de la DLVA. Les horaires sont fixes en fonction des correspondances et

il est nécessaire d'effectuer une réservation par téléphone auprès du transporteur au moins deux jours à l'avance (s'il n'y a pas de réservation le transport n'est pas activé et aucun véhicule ne passera). Pour plus d'informations, consulter le site internet de la DLVA (<http://www.dlva.fr/index.php/2-non-categorise/628-transaglo-le-nouveau-reseau-de-transports>) ou consulter le Mobiguide TransAgglo disponible en mairie.

PROGRAMME DU COMITÉ DES FÊTES*

Dimanche 12 février: loto de la Saint-Valentin
Courant février : carnaval des enfants

Fête de l'Ascension

Mercredi 24 mai : loto

Jeudi 25 mai : concours de boules

Vendredi 26 mai : concours de boules
(jeu provençal)

Samedi 27 mai : courses de vélo et autres jeux

Fête votive

Vendredi 7 juillet : loto

Samedi 8 juillet : fête votive

Courant septembre : marché bio

Samedi 28 octobre : défilé d'Halloween + loto

* Certaines dates pourront être modifiées

DE BEAUX SANTONS EXPOSÉS

Un grand merci à Alex Reboul pour le prêt de ses santons qui ont été exposés pendant les fêtes de Noël dans la vitrine de la bibliothèque. Parmi eux de très beaux modèles en argile crue peinte à la détrempe datant du XIX^e siècle et d'autres de Simone Jouglas du milieu du XX^e siècle.



NOUVELLES LIMITES D'ARRONDISSEMENT

À compter du 1^{er} janvier 2017 la limite des arrondissements est modifiée. Nous sommes désormais rattachés à l'arrondissement de Forcalquier au lieu de celui de Digne-les-Bains.

NOUVELLES CARTES D'IDENTITÉ

À compter du mois de mars 2017 la demande de carte nationale d'identité ne se fera plus au Castellet, mais dans une mairie « station » comme pour les passeports, afin de lutter contre la fraude (passage à une CNI biométrique).

Voici les onze communes habilitées à recevoir les demandes: Digne-les-Bains, Manosque, Sisteron, Château-Arnoux - Saint-Auban, Forcalquier, Barcelonnette, Seyne, Saint-André-les-Alpes, Riez, Castellane, Annot.

SORTIE DE TERRITOIRE DES MINEURS

À compter du 15 janvier 2017 l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés du titulaire de l'autorité parentale redevient obligatoire. Ils devront être munis :

- d'une pièce d'identité,
- d'une autorisation de sortie du territoire Cerfa

n° 15646*01 accessible sur le site www.service-public.fr à compléter et à signer par le titulaire de l'autorité parentale (il n'est pas nécessaire de déplacer dans un service de l'État ou en mairie),

- d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire du Cerfa.

Tu aurais pu vivre encore un peu

Je m'adresse à toi avec ce titre de Jean Ferrat. C'était une de tes chansons préférées, et elle te va bien. Toi, la boulimique du travail bien fait, bien ciselé, toi la méticuleuse dans tout ce que tu entreprenais, toi la gourmande des belles choses, tu as touché à tout avec le même enthousiasme, avec la même réussite. Tu as voulu faire de la photo : tu as vite tout compris. Tu as voulu apprendre le provençal : tu es devenue la meilleure du cours. Tu as voulu chanter : tu es devenue un modèle pour tes copines des chorales. Tu as voulu jouer du piano : tu as surpris ton professeur. Avec ça tu t'es toujours investie à fond non seulement dans ton métier, mais aussi dans la vie de ton village. Longtemps le comité des fêtes c'était toi en grande partie aux côtés de ton mari. On a créé Castellum : tu en as été un moteur par tes idées, tes critiques, tes propositions et ton entrain communicatif. Et maintenant qui va relire le Badaou – avec bienveillance mais sans rien laisser passer – comme tu le faisais depuis depuis onze ans ?



nue un modèle pour tes copines des chorales. Tu as voulu jouer du piano : tu as surpris ton professeur. Avec ça tu t'es toujours investie à fond non seulement dans ton métier, mais aussi dans la vie de ton village. Longtemps le comité des fêtes c'était toi en grande partie aux côtés de ton mari. On a créé Castellum : tu en as été un moteur par tes idées, tes critiques, tes propositions et ton entrain communicatif. Et maintenant qui va relire le Badaou – avec bienveillance mais sans rien laisser passer – comme tu le faisais depuis depuis onze ans ?

S. K.



ÉTAT CIVIL EN 2016

CARNET BLANC

Tous nos vœux d'un long bonheur aux deux couples qui ont choisi d'unir leurs destinées en 2016 au Castellet.



• 2 avril : Nathalie Le Gall a épousé Claude Santoni.



• 27 août : Bénédicte Gaubert a dit oui à Éric Bonnafoix.

CARNET ROSE

Jean-Pierre et Jacqueline Armelin sont les plus heureux des grands-parents. Le 4 octobre leur petite-fille Sophie a vu arriver un petit frère, Thomas. Félicitations aux parents Benoît et Adeline Armelin.

CARNET NOIR

La municipalité du Castellet exprime toute sa peine aux familles qui ont été frappées par un deuil.

- 12 mai : décès de Corinne Ollivier, née Roy, en 1958.
- 4 juin : décès de René Roy, le papa de Corinne, né en 1929 au Viet-Nam.
- 15 juin : décès de Diane Raizonville née Simizidis.
- 16 octobre : décès de Lucie Jeanson, née Bonnet, en 1927 à Entrages.
- 11 décembre : décès d'Édith Armelin, née Richaud.
- 26 décembre : décès de Marie-Ange Garcia, née Clairivet en 1954 à Oraison.

NOUVEAUX HABITANTS

La commune du Castellet est heureuse de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants.

- M^{me} Lefèvre Sarah, avec ses deux enfants et M. Debaisieux Nicolas aux Bachelas.
- M^{me} Noto Darlène et M. Bally Johnny aux Bachelas.
- M^{me} Curnier Lucile et M. Gonzalès Mathieu avec leur fille Mélody rue de l'Endronne.
- M^{me} Flinois Cassandra et sa fille rue des Jardins.
- M. Leydet Julien rue de la Coussière.
- M. Thomasset David à la maison forestière.
- M^{me} Prieur Laurence et M. Ageorges René à la Ferme de Taillas.
- M^{me} Matheron Mireille et sa fille Alexia rue de la Coussière.

SUCCÈS AUX EXAMENS

- Emmanuel Mistral a réussi le CAP de conducteur d'engin.
- Brandon Bigotto a réussi le CAP de conducteur routier de marchandises.
- Margot Buisson a réussi le bac ES.
- Marie Segade a réussi le baccalauréat ST2S.
- Thomas Tsamen a réussi le baccalauréat S.

Toutes nos félicitations – et l'expression de notre fierté – aux heureux lauréats.

La rédaction du Badaou vous prie de bien vouloir excuser d'éventuelles omissions bien involontaires.

ÇA C'EST PASSÉ EN 2016

JANVIER

VŒUX ET MONTE-CARLO

Pas beaucoup d'événements en janvier hormis le passage au Castellet du rallye de Monte-Carlo des véhicules historiques puis, en fin de mois, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Entouré de son conseil municipal, Henri Garcia a exposé les actions effectuées par la commune et les projets en cours. Mais il a aussi insisté sur les tragiques événements que la France a connus en 2015. Il a enfin salué la cohésion et la participation des Castellians à la journée citoyenne.



FÉVRIER

MESURES ANTIVOL

Des cambrioleurs ont sévi dans le secteur d'Oraison en début d'année, pillant des maisons, des locaux commerciaux et des garages. Le garage municipal a été "visité" et l'outillage a été dérobé. Nos employés ont aussitôt réagi en renforçant le système fermeture et en fabriquant un coffre blindé pour l'outillage.



MARS

ÉCOBUAGE, PARKING ET CARNAVAL



Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, la nature se réveille. C'est l'occasion pour nos employés de lancer leurs travaux d'entretien des rives, des accotements, des canaux : taille des herbes sèches, écobuage, ramassage des feuilles mortes... C'est l'occasion aussi pour la mairie de commencer les travaux de réalisation d'un parking acté l'année précédente pour remédier au manque de places de stationnement. Enfin les écoles du Sivu n'ont pas manqué de fêter carnaval. Accompagnés de leurs enseignants et d'animateurs jouant du galoubet et du tambourin, les enfants ont sillonné le village avant d'aller emprisonner (on ne brûle plus, car on n'est pas des sauvages) Carémentrant pour un an.





En mars encore nos employés ont entrepris les habituelles plantations avec une nouveauté : par économie des plantes vivaces sobres en arrosage ont remplacé les classiques plantes annuelles.



Quant à l'association Castellum, elle a chargé l'entreprise Bigotto de reconstruire l'oratoire Saint-Pierre dans le cadre de son programme de préservation du patrimoine du Castellet. Début des travaux donc !

AVRIL

AG de CASTELLUM ET CIRQUE À L'ÉCOLE



Cette année l'AG de Castellum avait un air de fête. Normal l'association soufflait sa dixième bougie ! L'occasion pour le président de revenir sur tous les programmes entrepris et exécutés et sur les projets



futurs avant de partager le traditionnel repas annuel avec tous les membres et de porter un toast. Quant à l'école maternelle, elle a eu droit à une animation de cirque dans la salle polyvalente.



Mai

PARKING, POUTRES ET TRAVAUX COMMUNAUX

Les travaux du nouveau parking se sont poursuivis en mai, d'autant que le terrain acheté par la commune ne sert pas que de parking, mais aussi de bou-

lodrome et que la fête de l'Ascension en permettra l'inauguration. À côté de cela une poutre défectueuse a été remplacée à l'auvent d'un bâtiment appartenant à la commune et une charpente et un toit ont été mis en place au jardin de Clément pour abriter une vieille charrette agricole en bois qui fait partie de l'espace du petit "conservatoire" des vieux outils de la campagne qui a été prévu conjointement par la commune et par l'association Castellum pour sa mise en valeur. Et justement nos employés, outre le fleurissement du quartier des Itardes, ont récupéré et déplacé d'autres vieux outils métalliques.



ANIMATIONS SCOLAIRES, VISITE DU SÉNATEUR ET PRÉPARATION D'UN PARCOURS SUR LA RÉSISTANCE



L'école du Sivu a profité du printemps pour faire une rencontre sportive avec l'école de La Brillanne et pour aller se distraire et s'instruire à Forcalquier. Le sénateur Jean-Yves Roux et sa collaboratrice Brigitte Cochet en visite au Castellet ont confirmé une aide de 10000€, pris sur la réserve parlementaire, dans le projet de construction de l'école maternelle.

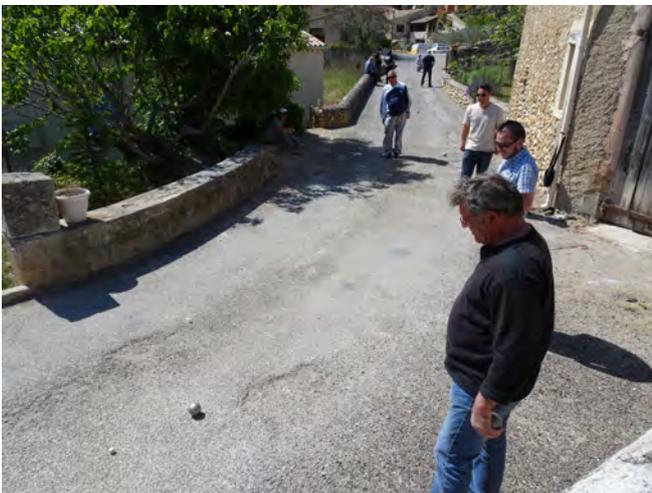


Lors d'une rencontre informelle planifiée par le Souvenir français et d'ANACR, André Laurent du Castellet, Robert Maestracci d'Entrevennes et Jean-Marie Pons d'Oraison ont tracé les lignes d'un projet d'édition concernant la Résistance entre Asse, Durance et Bléone, ainsi qu'un projet de circuit pédestre de mémoire sur les traces des Résistants.



FÊTE DE L'ASCENSION





Du 4 au 7 mai s'est déroulée la fête de l'Ascension grâce au Comité des fêtes. Le mercredi soir un loto monstre s'est tenu dans la salle polyvalente. Salle ultra bondée et bonne ambiance de rigueur. Dès 10 heures le jeudi matin le village connaissait une nouvelle affluence avec la messe. Puis un bel apéritif attendait les présents. L'après-midi le Challenge René Barras remplissait les ruelles du Castellet. Mais pour la première fois le nouveau boulo-drome terminé la veille était également investi par les joueurs de boules.

Pour les comités des fêtes, l'Ascension est l'une des occasions pour réunir en toute convivialité les habitants du village et ceux des environs. L'équipe formée voilà deux ans s'est maintenant bien rodée, mais la démission du président, Fabrice Lungo, va entraîner une restructuration. Le vendredi 6 mai les hostilités se déplaçaient au restaurant le Grand Pré où se tenait le concours de jeu provençal accompagné de l'aïoli du midi. Enfin le lendemain, ultime animation de l'Ascension, avec un vide-grenier sur le parking du restaurant.

Juin

EFFRACTIONS RÉPARÉES ET ARBRES PLANTÉS



Encore du travail sur la planche pour nos employés communaux : après le coffre blindé pour ranger l'outillage et après le passage des experts, ils ont sécurisé la porte du garage elle-même. Surtout après une seconde tentative ratée de cambriolage où une pièce en alliage a cassé. Du coup ils l'ont refaite en acier ! En juin aussi ils ont reçu (et planté) les arbres de séparation entre le boulo-drome et le parking. Mais pas de chance, un des arbres a été cassé par un automobiliste peu doué et peu délicat.



FÊTE DES TROIS ÉCOLES DU VAL DE RANCURE



Ce mois de juin, la fête réunissant les écoles des trois villages du val de Rancure s'est tenue à Puimichel avec des prestations des enfants très appréciées d'un public tout conquis. Saluons les enseignants qui se sont investis à fond dans cette belle manifestation et

ont permis aux enfants d'exprimer tout leur talent à travers de véritables petites saynettes bien apprises et bien jouées. Ce fut aussi l'occasion de dire au revoir à l'enseignant de Puimichel qui a choisi de voguer vers d'autres cieux. Bon vent !



JUILLET

INAUGURATION DE L'ORATOIRE SAINT-PIERRE



2 juillet : Castellum inaugure l'oratoire Saint-Pierre réhabilité après cent ans de dégradations, en présence du maire qui a largement soutenu les actions de l'association. Elle passe ensuite le relais au père Joseph qui procède à la bénédiction de l'édifice en présence de nombreux habitants.



LA BIBLIOTHÈQUE INFORMATISÉE PAR LA DLVA



Les Castellians bénéficient des services de la DLVA. L'équipe des bénévoles est prête à remettre aux abonnés leur nouvelle carte de lecteur, à effectuer les premiers prêts informatisés, et surtout à élargir l'offre en livres, CD et DVD grâce à l'informatisation du réseau qui vient d'être effectuée.

Tarifs : • Adultes : 15 € pour l'année • Vacanciers : 10 € pour 3 mois • Moins de 15 ans, chômeurs, bénéficiaires du RSA, collectivités : gratuit.

LE NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES



De gauche à droite : Audrey Rance bénévole, Brandon Bigotto nouveau président, Roméo Vigneron secrétaire, Emmanuelle Jourdan trésorière et Isabelle Benouenn bénévole. En outre l'association comporte d'autres bénévoles prêts à aider en toutes circonstances : Marie-Bénédicte Gaubert, Françoise Micoud, Christine Bonnafoux, Lisa Curnier, Cécile Roche, Yannick Bassuel et Séverine Reboul. C'est un sérieux coup de jeune avec le gage d'un investissement personnel sans faille. C'est aussi l'émergence d'idées nouvelles pour les futures actions.

FÊTE VOTIVE : UNE RÉUSSITE DU COMITÉ DES FÊTES





Encore une belle réussite du nouveau comité des fêtes. Excellente idée appréciée par tous les enfants du village : les jeux en bois et le château gonflable ont fait fureur. Les joueurs de pétanque, eux, ont une nouvelle fois apprécié le nouveau boulodrome qu'ils avaient inauguré à peine quelques semaines plus tôt. Le soir le repas "louisianais" superbement garni de crustacés a enthousiasmé les jeunes et les moins jeunes. Et pour clore cette belle fête, une animation musicale très éclectique a permis à tous de trouver une danse à leur goût. Les tout jeunes se sont "éclatés". Les séniors également !

Août

ENTRETIEN ESTIVAL ET INCIVISME BRUTAL

L'incivisme est un sujet récurrent. Mais que dire de ces "cochons" qui confondent le point de tri sélectif avec une déchèterie sauvage ? À côté de cela, heureusement que la majorité de nos concitoyens sont

respectueux de l'environnement et de leurs voisins. Sinon, que faire durant l'été, quand on n'est pas en vacances ? Nos employés profitent du beau temps pour entretenir le village, essentiellement en comblant les trous et les ornières des chemins non goudronnés pour faciliter la circulation et surtout en nettoyant et en débroussaillant les bords du Rancure, les accotements et rives des talus, ainsi que les terrains qui ont parfois été gracieusement prêtés à la commune (merci à Alex Reboul) pour servir de parking provisoire. Ceci afin de prévenir tout risque d'incendie par les fortes chaleurs.



SEPTEMBRE

RENTRE SCOLAIRE ET ENTRETIEN DU VILLAGE

Début septembre : c'est le moment de la rentrée scolaire. Nos petites têtes blondes ont bien profité des vacances et doivent se remettre au travail. Comme à l'habitude l'école a été nettoyée en profondeur et cer-

tains équipements ont été rajeunis par nos employés municipaux. Mais leur travail d'entretien ne s'arrête pas là. Outre le ramassage des ordures qui revient à son rythme normal (un passage hebdomadaire de plus en été), ils ont fort à faire : matérialisation des places de parking pour éviter un stationnement anarchique, élagage d'arbres qui empiètent sur les chaussées, rebouchage de trous et d'ornières au chemin du Vignaret par exemple.

Notons aussi la remise en état d'une vieille forge qui a été donnée par un particulier à la mairie et qui facilite grandement le travail de réalisation des grilles en fer forgé pour le jardin de Clément.



OCTOBRE

ANIMATIONS À L'ÉCOLE, TRAVAUX ET HALLOWEEN



Le jardin de Clément continue à évoluer au fil du temps. Comme on dit, Paris ne s'est pas fait en un jour. Ce jardin non plus. En plus des superbes grilles qu'ils ont réalisées au fil de l'année, nos employés

ont commencé la réfection des murs et préparé les piliers pour la prochaine mise en place d'un nouveau portail d'entrée et de la plaque commémorative préparée depuis trois ans par Castellum.





C'est bien d'avoir un comité des fêtes dynamique. Cette année grosse participation pour le défilé d'Halloween et invasion du village par une véritable horde de monstres en tous genres. De quoi faire dresser les cheveux sur la tête des habitants qui ont

évitée de justesse un massacre en donnant tous les bonbons qu'ils avaient préparé. Ajoutez un rassemblement annoncé sur les réseaux sociaux, un goûter sous les barnums de la DLVA et l'élection du plus beau costume. Vous comprendrez le succès.



NOVEMBRE

CÉRÉMONIE DU 11-NOVEMBRE

C'est un rituel immuable. Le 11 novembre, chaque année, la population forme un cortège entre la mairie et le monument aux morts pour rendre hommage aux soldats morts pour la France. Cette année deux filles, Clairine et Mélanie Bassuel ont assisté le maire Henri Garcia en portant les gerbes de fleurs offertes traditionnellement par la mairie et par les associations d'anciens combattants pendant que Brandon Bigotto officiait en tant que porte-drapeau.



ÉLAGAGE (SUITE)



Et au micocoulier du quartier des Bernards de se faire faire une tonte en règle... pour mieux se porter.



REPAS DES SÉNIORS, UNE TRADITION BIEN ÉTABLIE



47 personnes, cette année, ont répondu à l'invitation du maire, Henri Garcia, pour fêter les séniors du village. Cette initiative a été lancée le 15 octobre 2011. C'est donc la sixième édition d'un rendez-vous incontournable pour ceux qui profitent de ce jour afin de resserrer les liens existants ou d'en créer de nouveaux entre les anciens et les nouveaux habitants. C'est en tout cas une réunion fort appréciée, d'autant qu'elle se déroule autour d'une immense table bien garnie, chez Agnès et Michel, au restaurant Le Grand Pré. Encore une fois tout le monde a pu apprécier l'ambiance et le repas !



LE CENTENAIRE DE 14-18 PAR CASTELLUM



En 2016, comme ce fut déjà le cas en 2015 et en 2014, l'association Castellum a organisé son exposition annuelle sur le thème du centenaire de la guerre de 14-18 avec, pour objet principal, un hommage aux soldats des trois villages du val de Rancure tués

il y a cent ans. Rendez-vous était donc donné aux visiteurs le dimanche 20 novembre. Cette année la commémoration était agrémentée d'un spectacle très poignant de l'ensemble vocal de Régis Dejasmin pour clore la fin de soirée.

DÉCEMBRE

ILLUMINATIONS ET FÊTE



Le mois de décembre voit toujours le village se parer d'illuminations pour égayer les différents quartiers, essentiellement au parage des maisons où des enfants attendent l'arrivée du père Noël. Justement la Noël est le grand événement du mois, un événement qu'on prépare en famille, certes, mais aussi à l'école. Cette année, pour la fête de fin décembre, les trois écoles se sont réunies à Entrevennes.

PLUVIOMÉTRIE EN 2016

Précipitations en 2016

	Hauteur d'eau (mm)	Nombre de jours de pluie	Maxi en 24 h (mm)
Janvier	33,2	6	9
Février	71	8	29
Mars	28,7	5	20
Avril	10	5	5
Mai	66,2	10	18
Juin	46,8	7	24
Juillet	30,8	5	18
Août	27,1	4	27
Septembre	50,5	8	50,5
Octobre	115,1	9	58
Novembre	192,5	9	67*
Décembre	10	2	8

* 21 novembre, 67 mm, jour le plus pluvieux de l'année.

Jours de neige	Neige	Fusion de neige
19 janvier	traces	traces

- Total des précipitations en 2016 : 681,9 mm
- Nombre de jours de pluie : 78
- Nombre de jours de neige : 1 (traces le 19 janvier)

Ces chiffres sont fournis par Lucette Giraud qui s'occupe du poste Météo-France du Castellet, l'un des 41 postes du département, depuis plus de vingt ans. Merci à elle.

Prévisions départementales à 7 jours (serveur interactif) :
08 92 68 08 08 (0,34 € la min).
Internet : www.meteo.fr

Ces chiffres sont les relevés quotidiens des conditions climatiques du Castellet dans le cadre des statistiques tenues par Météo-France. Ces statistiques sont des données scientifiques précieuses dans le cadre de l'étude de l'évolution du climat.

Précipitations depuis 1961

1961 : 726 mm	1989 : 409 mm
1962 : 686 mm	1990 : 696 mm
1963 : 973 mm	1991 : 619 mm
1964 : 565 mm	1992 : 860 mm
1965 : 528 mm	1993 : 679 mm
1966 : 630 mm	1994 : 908 mm
1967 : 394 mm	1995 : 919 mm
1968 : 811 mm	1996 : 975 mm
1969 : 538 mm	1997 : 498 mm
1970 : 568 mm	1998 : 575 mm
1971 : 548 mm	1999 : 663 mm
1972 : 889 mm	2000 : 817 mm
1973 : 605 mm	2001 : 630 mm
1974 : 703 mm	2002 : 858 mm
1975 : 687 mm	2003 : 667 mm
1976 : 754 mm	2004 : 451 mm
1977 : 879 mm	2005 : 543 mm
1978 : 575 mm	2006 : 558 mm
1979 : 789 mm	2007 : 406 mm
1980 : 578 mm	2008 : 807 mm
1981 : 648 mm	2009 : 645 mm
1982 : 496 mm	2010 : 858 mm
1983 : 707 mm	2011 : 773 mm
1984 : 654 mm	2012 : 741 mm
1985 : 660 mm	2013 : 775 mm
1986 : 589 mm	2014 : 887 mm
1987 : 982 mm	2015 : 558 mm
1988 : 627 mm	2016 : 682 mm

2016, PRESQU'À LA MÉDIANE DEPUIS 58 ANS

Ce n'est peut-être pas le Pérou, mais 2016 est en 25^e position depuis les 58 dernières années où des relevés de précipitations ont été effectués. Ce n'est donc pas le Pérou, mais ce n'est pas la Bérézina non plus. Et si l'on considère l'année la plus pluvieuse (1987 avec 982 mm) et l'année la moins pluvieuse (1963 avec 394 mm), on se rend compte qu'en 2016 on est presque à la médiane qui s'établit à 688 mm. On remarquera aussi que le 21 novembre a été tout particulièrement arrosé avec 70 mm de précipitations en 24 heures, soit juste un peu plus que pendant les dix jours de pluie du mois de mai. De telles précipitations sont loin d'être bénéfiques puisque non seulement toute l'eau ne peut pénétrer dans la terre, mais qu'en plus les ruissellements créent des ravinements au bord de routes goudronnées et entraînent des dégradations importantes à la surface des chemins de terre.